

**Production de médicaments en France :
Le Leem plaide pour un « choc de conscience »
et propose aux pouvoirs publics un pacte industriel**

Le Leem dévoile aujourd'hui le contenu de deux études prospectives sur l'avenir de la production des médicaments en France. La multiplication des signaux de perte de compétitivité industrielle et les perspectives négatives de croissance et d'activité nécessitent, de la part des pouvoirs publics et des industriels, une démarche stratégique visant à restaurer les conditions de la compétitivité. Le Leem en appelle à un « pacte industriel » pour conforter la production pharmaceutique existante et soutenir les solutions de santé innovantes.

Alors que la France souffre d'un processus rapide de désindustrialisation, les entreprises du médicament présentent l'exemple rare d'une industrie de haute technologie, largement localisée sur le territoire et participant positivement à la balance commerciale française. Pourtant, dans un contexte de concurrence internationale accrue, de transformation du modèle de recherche, d'intensification de la pression fiscale et de la régulation économique, se pose aujourd'hui la question du maintien en France d'une activité pharmaceutique industrielle de premier plan.

Cette question intervient dans un climat de fragilisation du tissu productif, que le Leem a souhaité étudier au travers de deux études, publiées aujourd'hui dans le cadre d'un colloque intitulé « *La France veut-elle rester une terre de production industrielle ?* ».

Une industrie avec des atouts, mais fragilisée

La première étude, menée par le cabinet Roland Berger, dresse l'état des lieux de la production des médicaments en France et explore les leviers de relance.

La France présente plusieurs atouts : un tissu de 224 sites de production couvrant de nombreuses technologies, une capacité à gérer la complexité industrielle, un transfert de compétences réussi vers les sous-traitants, une position de leader sur les vaccins et la présence de quelques sites dans le champ prometteur des biotechs (insulines et produits dérivés du sang), une contribution importante à la balance commerciale (en moyenne, plus de 6 milliards d'excédents par an)...

Dans le même temps, cette industrie recèle des points de fragilité :

- un positionnement sur des spécialités sous forme sèche, en phase de maturité (2/3 des références produites en France correspondent à des médicaments sur le marché depuis 18 ans en moyenne), à perspectives de croissance limitées, faisant peser un enjeu de maintien de la production actuelle et de renouvellement du portefeuille sur le territoire (aucun des nouveaux médicaments enregistrés au niveau européen en 2011 n'est produit en France) ;
- un contexte structurel de surcapacité de production mettant particulièrement sous pression les sous-traitants industriels ;

- des conditions de réussite internes et externes restant à réunir pour orienter l'activité vers les productions d'avenir.

Un emploi industriel menacé, sauf mesures volontaristes

Le cabinet Arthur D. Little a, pour sa part, réalisé une étude prospective sur l'emploi dans la production pharmaceutique en France à 10 ans. Elle s'appuie sur les résultats provisoires du Contrat d'étude prospective (CEP) des industries de santé.

L'étude révèle que les emplois de production dans le secteur du médicament à usage humain présentent un risque pour les années à venir. Du fait, notamment, de la pression sur les prix et sur la prise en charge des médicaments, du renforcement de la pénétration des génériques, de l'effet d'attraction industrielle des pays émergents, ou encore de l'évolution des modèles organisationnels de la R&D. En conséquence, l'évolution des effectifs de production à horizon 2015 et 2020 a été évaluée en fonction de deux scénarii différents :

- Dans le scénario « contraint », les auteurs de l'étude estiment que la baisse des emplois de production *« aura plutôt tendance à s'accélérer de 2015 à 2020 dans une sorte d'emballement délétère de la perte de compétitivité du territoire, comme le connaissent d'autres industries »*.
- A l'inverse, dans le scénario « volontariste », ils projettent que *« la baisse restera limitée et se stabilisera de 2015 à 2020, signant la réussite des sites du territoire à endiguer une baisse programmée des volumes vendus sur le marché intérieur, et à se repositionner sur de nouveaux volumes de production »*.

Le Leem plaide pour un « pacte industriel »

Pour le Leem, seule la mise en place d'actions politiques et industrielles favorisant l'attractivité de la France sur la scène mondiale sera à même de juguler la réduction des effectifs de production. *« C'est ce volontarisme qui nous a permis, ces dernières années, de contrarier les scénarii les plus pessimistes sur l'évolution de l'emploi dans notre industrie »*, estime son président, Christian Lajoux. *« Seule une démarche volontariste et collaborative entre les industriels, le régulateur et les pouvoirs publics pourra garantir le maintien de la production pharmaceutique sur le territoire national. »* L'organisation professionnelle appelle l'ensemble des acteurs du système, tant industriels que politiques et institutionnels, à un « choc de conscience », et à la mise en œuvre, au travers d'un « pacte industriel », de mesures concrètes permettant à la fois de conforter la production pharmaceutique existante et de soutenir la production de solutions de santé d'avenir.

Les deux études s'accordent sur le fait que ces mesures doivent être envisagées à court terme dans une approche de dialogue entre les entreprises du médicament et les pouvoirs publics. Ce dialogue, qui se poursuit depuis 2005 au sein du Conseil stratégique des industries de santé (CSIS), doit permettre d'établir une stratégie sectorielle permettant de concilier les contraintes budgétaires sur les systèmes de santé et l'enjeu lié à la valeur économique et sociétale de la production pharmaceutique en France.

Une démarche d'autant plus importante que les effets d'entraînement de l'industrie du médicament sur son environnement économique sont aujourd'hui les plus dynamiques de l'ensemble de l'industrie manufacturière, la mutation du modèle industriel du médicament donnant lieu à une diffusion croissante de valeur et d'emploi dans les branches connexes (avec un coefficient multiplicateur sur ces derniers de l'ordre de 1 pour 3 – *source : enquête Coe-Rexecode, septembre 2012*).

Etudes Roland Berger et Arthur D. Little-BPI à télécharger sur www.leem.org

Contacts presse :

Stéphanie BOU - tél : 01 45 03 88 38 - email : sbou@leem.org

Virginie PAUTRE – tél : 01 45 03 88 87 – email : vpautre@leem.org

Jean Clément VERGEAU – tél : 01 45 03 86 82 – email : jcvergeau@leem.org